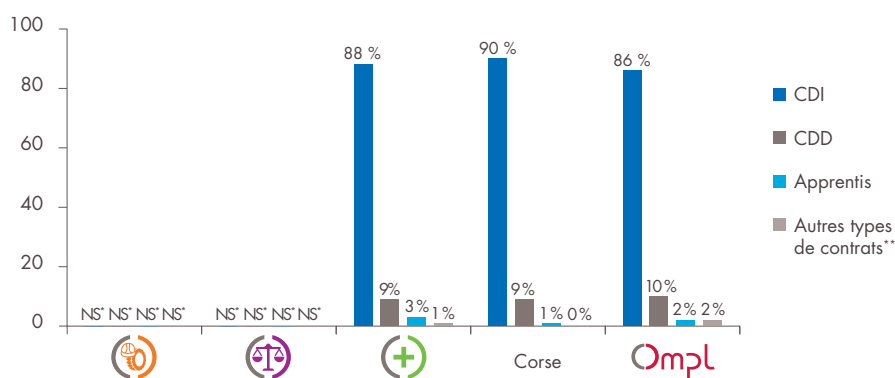




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et secteur professionnel



* NS : Non significatif

** Autres types de contrats : stagiaires, contrats aidés...



CDI TRÈS LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux régional moyen de CDI est très élevé (90 %) et celui des CDD faible (9 %) et les autres contrats faiblement mobilisés.

Seuls les effectifs régionaux du secteur santé sont suffisants pour être désagrégés par type de contrat de travail.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires